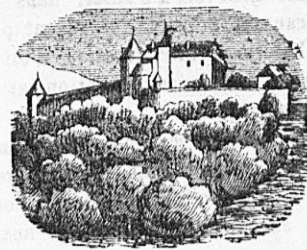




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
" . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
" . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5³⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁵ 2⁴ 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 16 janvier 1912.

La protection de la nature.

Nombreux sont les amis de la montagne auxquels les richesses de notre flore procure d'exquises jouissances. Ils déplorent le gaspillage inconscient dont certains touristes occasionnels font preuve à l'égard des plantes alpines. Nous croyons leur faire plaisir en reproduisant la circulaire que la ligue suisse pour la protection de la nature publiait naguère à ce sujet, trop heureux si cet appel procure à la ligue quelques nouveaux adhérents.

« Il est un fait douloureux qui n'échappe à personne : la flore et la faune de notre pays vont en s'appauvrissant. Les raisons en sont multiples : ce sont avant tout l'extension des cultures, l'industrialisation des forces naturelles et le tourisme.

Nous admirons, sans doute, les progrès de la civilisation, qui tire un si merveilleux parti des forces naturelles. Mais tant d'ingéniosité, mise au service de nos intérêts, ne doit point nous faire oublier qu'elle s'exerce, le plus souvent, aux dépens de la nature, dont le travail silencieux et plein de mystères revêt, chaque printemps, nos monts et nos vallées de la plus admirable des parures. Cette parure, l'homme civilisé la déchire sans scrupule, poursuivant son but égoïste, jusque dans les régions les plus solitaires, sans égard pour le charme détruit, pour l'anéantissement d'une des sources les plus fécondes en jouissances intellectuelles.

Les nécessités de la vie poussent l'agriculture à étendre ses cultures le plus possible, à occuper des terrains où les plantes indigènes croissaient librement et y formaient des associations et formations naturelles, offrant aux animaux abri et nourriture. On a assaini, drainé, comblé, endigué, colmaté, terré les prés marécageux, tourbières, marais, fossés, ruisseaux, grèves, pentes rocheuses, etc. De cette façon, l'état d'équilibre naturel que représente toute flore et toute faune a été profondément modifié. Nos forêts sont jardinées, nos haies élaguées, nos prés irrigués, fumés et nos prairies couvertes d'un gazon artificiel. Dans un avenir rapproché — à moins qu'on prenne des mesures de protec-

tion — la flore du pays ainsi que la faune qui en dépend, aura été bouleversée partout; les générations futures ne conserveront plus que le souvenir de ce qu'elles étaient autrefois.

Le tourisme se développe chaque année. Il envahit les vallées et les hauts sommets. Il en résulte non seulement des avantages pour les habitants des régions visitées, mais aussi des inconvénients. Vous chercherez en vain le chamois et la marmotte dans les environs les plus visités de nos stations alpines; de toutes parts s'élève la plainte que les belles fleurs deviennent rares ou disparaissent.

Rien de plus pur que la joie éprouvée en face des splendeurs de la flore alpine; rien de plus légitime que le désir d'emporter dans la plaine, sous la forme d'un bouquet le souvenir tangible des belles heures passées dans la nature! Malheureusement, chacun peut constater de criants abus; on arrache sans discernement et contrairement au bon goût; la quantité de fleurs qui compose un bouquet semble trop souvent l'emporter sur la qualité. Il n'y a qu'à se rendre compte des « fagots » de narcisses, d'anémones, de rhododendrons, de «balle-étoiles» — que les Romands s'obstinent à appeler «edelweiss» — qui prennent, avec le touriste, le chemin de la plaine, le dimanche soir.

Que deviennent ces pauvres fleurs? Si elles ne sont pas oubliées, le soir même, sur une banquette de wagon de chemin de fer, ou jetées sur la route parce que fanées, elles terminent, ignominieusement, les jours suivants, leur trop courte carrière dans la caisse à balayures. A la montagne cependant, le mal est fait; et partout on entend des plaintes sur l'appauvrissement progressif de la flore.

La Société helvétique des sciences naturelles s'est alarmée de ces faits; elle a institué, il y a cinq ans, une Commission pour la protection des monuments naturels et préhistoriques, en lui donnant pour mission de préserver dans la mesure du possible ce qui existe encore de la flore, de la faune, des blocs erratiques et des documents préhistoriques qui nous ont été légués à travers les âges et qui font partie du patrimoine esthétique et intellectuel de tous ceux qui aiment leur pays.

Cette commission se mit courageu-

sément à l'œuvre. Elle a fondé, dans chaque canton, des sous-commissions qui procéderaient sans retard à l'élaboration d'un inventaire des monuments naturels à protéger.

Les blocs erratiques, dont l'existence était particulièrement menacée, fixèrent tout d'abord l'attention des amis de la nature. Ceux qui sont vraiment intéressants sont, à l'heure qu'il est, protégés contre le ciseau et la pioche du carrier.

Pendant l'année écoulée, la commission suisse s'est principalement occupée de deux objets.

Ce sont l'un, un projet d'ordonnance pour la protection de la flore, qu'elle a cherché à faire adopter dans la Suisse entière; l'autre, la création d'un refuge intangible, réservé aux plantes et aux animaux, c'est-à-dire la création d'un Parc national suisse.

Pour atteindre le premier but, la commission s'est adressée aux gouvernements cantonaux; elle a eu la satisfaction de voir la plupart des cantons édicter des mesures pour la protection de la flore; elle est en droit d'espérer que les quelques cantons, qui n'ont pas encore légiféré sur la matière, le feront très prochainement.

(A suivre).

A Bulle. UNE BELLE FÊTE

Nos lecteurs liront avec plaisir les lignes suivantes, que nous empruntons à notre aimable confrère de Genève, le Philibert Bertelmer, au sujet du Banquet des Rois :

« Malgré le mauvais temps, la fête des radicaux fribourgeois, qui s'est célébrée dimanche à Bulle, a obtenu un franc et mérité succès.

Nos vaillants amis fribourgeois étaient dans l'allégresse. En même temps qu'ils pouvaient dire leurs aspirations et proclamer leur confiance pour l'avenir de la splendide cause qu'ils défendent avec la belle opiniâtreté que nous leur connaissons, nos Confédérés pouvaient ajouter à leur programme un chant de triomphe et célébrer les superbes victoires remportées les 3 et 17 décembre dans l'arrondissement du Lac.

Plus de 700 citoyens accourus de toutes les parties du canton sont venus proclamer leur attachement à la

cause de la liberté et du libéralisme, bravant les menaces et méprisant les injures du petit potentat qui écrase encore la volonté des citoyens fribourgeois.

Dans le canton où M. Python, semblable au plus dangereux ophidien, voudrait étouffer les droits du peuple dans les anneaux multiples que ce personnage a à son service, et qui se déroulent sur toute l'étendue de ce beau pays de Fribourg, sous la forme d'un cléricisme tout puissant et insatiable, ce fut un beau et réconfortant spectacle.

L'admirable ténacité de nos amis des bords de la Libre Sarine a obtenu un commencement de récompense ou plutôt un sérieux encouragement.

Une vaillante minorité, beaucoup plus redoutable par la valeur de ses membres que par son nombre, est entrée dans la place démantelée que commandait jusqu'à ce jour M. Python, libéral à Berne, radical à Genève, tyranneau ultramontain à Fribourg, mais dont les agissements sont partout méprisés de ceux qui n'ont pas encore prostitué leur idéal politique, qu'ils placent dans une évolution continue et efficace du parti radical suisse. Comprendra-t-il un jour, ce beau parti radical suisse, qu'il est indigne d'une démocratie comme la nôtre de laisser subsister dans cette Confédération, faite si libre par lui-même, un régime que peut chérir M. Python, mais qui constitue, disons le mot, une honte pour la Suisse progressiste.

Chaque banquet des Rois révèle de nouveaux et écœurants procédés du dictateur fribourgeois.

Tantôt on apprend avec quel dédain M. Python laisse ruiner le crédit de son canton, obéré, grâce à sa politique, de cent millions de dettes.

A un autre moment on rougit à la pensée que le délit d'opinion est punissable dans le canton de Fribourg, que les tribunaux rendent des services, non des arrêts, et que la justice est toute à la dévotion de M. Python.

Enfin, ce qui dégoûte le plus, c'est de savoir que l'argent joue le principal rôle dans les élections fribourgeoises, que la délation et le mensonge sont les proclamations du parti au pouvoir, que M. Python est l'ami à Genève de ceux qui poussent le radi-

calisme genevois à s'allier, dans notre canton, à ceux qui rêvent pour ses habitants l'instauration d'un régime de honte, de spoliation et de malhonnêteté.

C'est pour empêcher le mal de s'étendre, c'est pour aviser aux moyens de guérison que les radicaux fribourgeois se réunissent tous les ans à Bulle.

Cette année ils ont eu la satisfaction de constater que la députation libérale est entrée dans un organe en pleine décomposition, où elle apportera le mieux, par le moyen d'un vigoureux antiseptique, composé d'un contrôle serré des agissements du maître, l'éducation du peuple et l'instruction des électeurs sur la gabegie financière du régime pythonesque.

Les radicaux fribourgeois ont un travail d'Hercule à faire, ils le feront, ils ont promis de nettoyer les écuries de l'Augias qui préside encore aux destinées du beau canton de Fribourg, mais ils n'auront pas besoin pour cela de détourner le cours de la Sarine, un simple coup de balai suffira ; il faut l'espérer et le désirer.

NOUVELLES SUISSES

Le Hauenstein. — L'adjudication, à une maison allemande, des travaux de construction du tunnel du Hauenstein a, dans la Suisse allemande, une très mauvaise presse. De nombreux journaux critiquent la décision de la Direction générale et publient des déclarations d'ingénieurs et de techniciens qui contestent que la société Julius Berger puisse exécuter les travaux stipulés pour le prix qu'elle propose.

La Suisse en Chine. — Il a été créé une agence commerciale suisse pour la Chine avec siège à Shanghai. M. Matthias Winteler, d'Aarau, négociant à Shanghai, y a été nommé agent provisoirement pour une période d'essai de trois ans.

Le fonds Carnegie. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a pris une décision à propos de l'organisation du fonds de 600,000 fr., mis à sa disposition par M. Carnegie, pour récompenser des actes de sauvetage. Ce fonds

recevra le nom de « Fonds Carnegie pour sauveteurs ». Une commission administrative sera constituée, qui se composera du chef du département de l'Intérieur comme président, du ministre des Etats-Unis à Berne, du médecin en chef de l'armée, d'un membre du Conseil national, d'un membre du Conseil des Etats, du président de la société d'utilité publique suisse et de trois personnes privées, dont deux pourront être des femmes. Le choix de ces trois personnes appartient au Conseil fédéral.

Tir fédéral de Berne, 1910. — Le rapport général accompagné du compte-rendu financier de la fête, forme une brochure de près de deux cents pages. Ce document, toujours intéressant, est destiné au comité central, ainsi qu'aux membres des divers comités de tir. Il contient un rapport détaillé des diverses commissions et relève bien des points qui pourront utilement servir aux organisateurs de nos fêtes futures. Le résumé des comptes généraux mis en regard des prévisions budgétaires présente un excédent de recettes de 35,420 fr. 69, bénéfice bien peu considérable si on le compare aux comptes qui présentent, un chiffre supérieur à trois millions et dont le mouvement général atteint la somme respectable de trente millions. A titre de comparaison, disons que le bon réalisé à Berne dépasse d'environ 3000 francs celui de Zurich qui avait atteint le chiffre de 32 214 fr. 65.

Presse. — On mande de la Chaude-Fonds à la *Nouvelle Gazette de Zurich* que le journal le *Progrès*, fondé par M. Wieland Mayer, ex-rédacteur du *National suisse*, cesse de paraître après quelques semaines d'existence.

Bâle Ville. — Le rêve du chanteur. — Un Bâlois, le chanteur Karl Friedrich Kaufmann, vient, à l'âge de 57 ans, de réaliser pour son propre compte le rêve cher à certains aristocrates décaqués d'Europe ; il a su conquérir le cœur, la main et la dot de la fille d'un des plus respectables multimillionnaires de Boston.

.. Ils se virent un jour au chevet d'un malheureux qui avait été écrasé

par l'automobile de Miss Cheney — c'est le nom de la fiancée — et leur destin fut fixé ; ce fut le coup de foudre à l'américaine.

Aujourd'hui, les journaux d'outre-Atlantique consacrent de longues colonnes à ce couple que nimbe une auréole d'or évaluée à cent cinquante millions de francs.

Zurich. — Le crime de Pfäffikon. — Deux rentières, Mmes Pauline Naf et Elise Raths, âgées l'une et l'autre de 62 ans, ont été assassinées, à Pfäffikon, dans une maison un peu écartée, où elles vivaient seules. Le ou les assassins n'ayant rien dérobé, on se perd en conjectures sur les mobiles de ce forfait.

Une récompense de 1000 fr. est promise par la police à qui fera découvrir les auteurs de cet épouvantable crime qui n'est pas sans analogie avec le meurtre de la route de la Caroline à Lausanne.

St. Gall. — Mari assassin. — Dernièrement, un incendie éclatait au Moos, près Ebersol, dans la maison du nommé Charles Mettler. Sa femme fut brûlée vive.

Soupçonné d'être l'auteur volontaire du sinistre, Mettler fut arrêté. Il aurait avoué avoir mis le feu à sa maison dans le but de se débarrasser de sa femme.

L'accusé est actuellement en observation à l'Asile d'aliénés de Pirminsborg. S'il est reconnu responsable par le tribunal, c'est la peine de mort qui l'attend.

Une centenaire. — Mme Heer, une citoyenne grisonne, domiciliée à Wallenstadt, a célébré vendredi le centième anniversaire de sa naissance.

Mme Heer et son mari, âgé de 90 ans, avaient fêté il y a un an leurs noces de diamant. Tous deux sont en parfaite santé.

Glaris. — La pêche au fusil. — Le tribunal de Glaris a condamné à deux cent cinquante francs d'amende un Italien, habitant Riedern, qui dépeuplait les rivières à coups de fusil.

Vaud. — Mort de l'aviateur Ruchonnet. — L'aviateur Ruchonnet, de Lausanne, s'est tué vendredi après midi, au champ d'aviation de Senlis (Oise).

La volonté reprenait le dessus chez lui et chassait la rage un moment victorieuse.

Ses traits se calmaient.

Les lèvres se fermaient. Il les esşuya avec son mouchoir.

Il essayait de rendre à son visage la physionomie de brave homme qu'il affectait de prendre toujours.

Et il jeta loin de lui son poignard.

— Mon cher enfant, je vous demande pardon d'un moment de vivacité, dit-il...

— Vous appelez ça un moment de vivacité ? dit Romain, railleur.

Et, sur ses gardes, il ne baissait pas son pistolet.

— Vous savez, mon enfant, on n'est pas toujours maître de soi.

— Si je vous avais laissé faire, je n'en aurais pas moins le cœur proprement troué.

— Peut-être, mon enfant, peut-être... je voulais vous effrayer !

— Vous n'y allez pas de main morte ! Et si c'est une simple démonstration que vous tentiez, elle était soigneusement préparée...

— Mais non, mon enfant, j'ai cédé à la colère, et voilà tout ! Comment pouvez-vous croire que j'ai eu envie de vous assassiner ?

Ruchonnet essayait un monoplan de sa construction. Il était sorti une première fois à midi, et le fonctionnement de son appareil lui avait donné satisfaction.

Dans l'après-midi, vers 3 h. 45, il était parti une seconde fois pour évoluer au-dessus de la gare de St-Nicolas, au Mont. C'est à ce moment qu'il est tombé d'une hauteur de 100 mètres.

Un cultivateur, qui se trouvait non loin du lieu de l'accident, a vu l'aviateur projeté hors de son appareil. Un médecin de Senlis, immédiatement appelé, n'a pu que constater le décès.

Ruchonnet avait la colonne vertébrale et les deux jambes brisées. L'aéroplane est complètement démoli. On ne connaît pas les causes de l'accident.

M. Ruchonnet avait 34 ans. Cet enfant d'Ouchy fut le premier Suisse breveté aviateur. Il avait commencé sa carrière dans la construction des bateaux et travailla comme ouvrier, à Ouchy même. En même temps, il s'entraînait à un grand nombre de régates.

M. Ruchonnet habitait la France depuis bien des années.

A L'ÉTRANGER

France. — Un drame de famille.

— Devant la cour d'assises de Caen ont eu lieu les débats de l'affaire de l'assassinat commis en septembre dernier à Fresne-la-Mer sur la personne du baron Ménard de Couvrigny par son propre fils Robert, âgé de 18 ans, lequel aurait commis son crime à l'instigation de sa mère, la baronne de Couvrigny.

Celle-ci, d'une inconduite notoire et se livrant à l'ivrognerie, avait résolu de se débarrasser de son mari, qui blâmait sa mauvaise conduite. Le jeune Robert avait fracassé la tête de son père à coups de fusil. Les assassins se décidèrent à faire des aveux.

— La baronne de Couvrigny est condamnée à mort. — La Cour d'assises a terminé les débats à huis clos sur l'affaire de Couvrigny. Plusieurs témoins ont été entendus. Une servante de Mme de Couvrigny a fait connaître une tentative d'empoison-

— Je ne le crois pas !

— A la bonne heure !

— J'en suis sûr !

— Mon cher enfant, détrompez vous !

— Assez d'hypocrisie, monsieur Bertignolles. Je vous connais aussi bien que vous me connaissez et vos mensonges ne peuvent réussir sur moi. Vous êtes venu ici avec l'intention évidente de me tuer. Votre poignard était tout ouvert dans votre poche... et vous vous êtes même déguisé pour entrer à l'hôtel, car au moment où je vous ai repoussé tout à l'heure, de votre poche sont tombées une perruque et une fausse barbe...

Et, les montrant du doigt :

— Vous marchez dessus, tenez, sans vous en apercevoir !

Bertignolles, cette fois, ne répondit rien.

Il était déviné. Il avait trouvé son maître.

— Vous savez que je pourrais vous tuer, dit Romain avec nonchalance, le revolver toujours menaçant.

— Tuez-moi... et épargnez Jenny !

Le misérable joignit les mains.

— Oui, tuez-moi, Romain, car j'ai voulu vous tuer, mais, je vous en prie, ne vous en prenez pas à Jenny qui est innocente, vous

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

145

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

L'autre main du colosse, saisissant le poignard tout ouvert, l'avait, du même geste, du même élan furieux, levé et abaissé sur le jeune homme. Mais, dans sa descente rapide et foudroyante, il fut arrêté par Romain Goux dont les doigts nerveux enserrèrent la main du maître comme une tenaille.

Et cependant tel était l'élan, telle était la force redoutable du coup qui devait tuer Romain, que l'arme s'abaissa malgré tout et vint érafler la poitrine, trouant les vêtements, égratignant la peau.

Et les deux complices, toute leur vigueur réunie dans leurs doigts, restèrent cœur contre cœur, soufflé contre soufflé, immobiles presque et les os craquant.

Ils étaient d'égale force, nous le savons. Déjà, de la même manière, ils avaient un

jour essayé leur vigueur.

Leurs dents grinçaient dans une effroyable colère.

Et parfois, Romain avait quand même un ricanement sinistre en sentant les efforts suprêmes du maître impuissants contre lui.

Leur vigueur était égale.

Cette lutte les épuisait, mais pouvait durer longtemps.

Romain réunit ses forces et s'arc boutant contre la muraille, il repoussa Bertignolles qui fit en chancelant deux ou trois pas en arrière vers le lit.

D'un bond, Romain sauta près de la table et la jeta entre lui et le maître.

Et quand, les yeux sanglants, de la bave aux lèvres, hideux, pareil à une bête fauve qui meurt de faim, Bertignolles eut repris son équilibre et voulut revenir à Romain Goux, il trouva celui-ci souriant, le bras tendu, un revolver au bout du bras et le doigt sur la détente.

— Nous sommes deux, monsieur ! dit-il tranquillement.

Bertignolles avait manqué son coup.

Il tomba lourdement sur une chaise, les yeux fixés sur Romain.

nement de M. de Couvrigny elle a été mêlée. signalent la conduite de l'accusé et le caractère sournois de son fils. clarent que les deux déséquilibres. Les de Mme de Couvrigny ont souvent entendu frère parler de tué.

Mme de Couvrigny mort. Son fils Robert vingt ans de travail frappant Mme de Couvrigny à Caen.

— **Condamnation** tave Hervé a comparé la neuvième fois devant Seine, à Paris. Il est le gérant de la *Gr* désinateur Lay, d'immée de terre et de l'article intitulé : « A

La cour d'assises ray à deux mois de d'amende, Hervé à et 500 fr. d'amende à 200 fr. d'amende.

— **Le nouveau n** — MM. Léon Bour

ayant refusé pour de nels de prendre la p seil, le président de offert la direction o Raymond Poincaré française, réateur d heures après le mi

titulé comme suit : MM. R. Poincaré dent ; A. Briand, dent ; Bourgeois, sé

puté ; Millerand, député ; Klotz, député ; J. Dupuy, député ; F. David, député.

Le nouveau cabinet du précédent. huit, députés et de Onze des ministres tie d'anciens cabinets est le seul débutant.

— **Suis** — Suite

Ensuite d'une conge

le savez : laissez cette é à son bonheur... Vengez que c'est de moi que vic non sur elle, qui est vic

— Non, non, ne vous Vous n'avez pas eu pitié suppliais, je n'aurai pas

— Romain ! — Tout ce que vous d tile... Je veux que ce ma

— Rompre ce mariage Je ne puis pas tuer ma la faire pleurer...

— Vous refusez ! — Je refuse ! Prenez

— Je n'en ai que faire — Ainsi, Romain, rien tendrir ?

— Pas même le sourir Jenny... Et pourtant, vou Bertignolles se leva.

— C'est bien, dit-il... D fendrai jusqu'au bout.

— C'est votre droit, fit nie. Mais un conseil, dé que vous ne l'avez fait to

essayer un monoplan de son. Il était sorti une première fois, et le fonctionnement de l'appareil lui avait donné satisfaction.

à midi, vers 3 h. 45, il est sorti une seconde fois pour évoluer de la gare de St-Nicolas. C'est à ce moment qu'il est tombé à une hauteur de 100 mètres.

Le pilote, qui se trouvait non loin de l'accident, a vu l'avion tomber de son appareil. Un instant après, on a pu constater le décès.

On avait la colonne vertébrale brisée. L'aérodrome a été complètement démolie. On a recherché les causes de l'accident. Le pilote avait 34 ans. Cet enfant fut le premier Suisse à voler. Il avait commencé la construction des avions comme ouvrier, et en même temps, il s'occupait de nombreux régates. Il habitait la France depuis plusieurs années.

ETRANGER

Un drame de famille. — Une affaire de Caen, au cours de débats de l'affaire de la personne de Couvigny par Robert, âgé de 18 ans, mis en accusation à l'insu de sa mère, la baronne de Couvigny.

Une conduite notoire et scandaleuse, avait résolu de tuer son mari, qui avait mauvaise conduite. Le drame a fracassé la tête de la victime. Les assises ont fait des aveux. Couvigny est condamné à la prison. Les débats à huis clos ont été entendus. Une tentative d'empoisonnement de M. de Couvigny à laquelle elle a été mêlée. Plusieurs témoins signalent la conduite déplorable de l'accusée et le caractère brutal de l'accusé. Les deux accusés sont déséquilibrés. Les deux autres enfants de Mme de Couvigny déclarent qu'ils ont souvent entendu leur mère et leur frère parler de tuer leur père.

Mme de Couvigny est condamnée à mort. Son fils Robert est condamné à vingt ans de travaux forcés. L'arrêt frappant Mme de Couvigny sera exécuté à Caen.

Condamnation d'Hervé. — Gustave Hervé a comparu vendredi pour la neuvième fois devant le jury de la Seine, à Paris. Il était inculpé, avec le gérant de la Guerre sociale et le dessinateur Lay, d'injures envers l'armée de terre et de mer à propos d'un article intitulé: « Attila au Maroc ».

La cour d'assises a condamné Auray à deux mois de prison et 300 fr. d'amende, Hervé à 3 mois de prison et 500 fr. d'amende, Lay, dit Anglay, à 200 fr. d'amende.

Le nouveau ministère français. — MM. Léon Bourgeois et Delcassé ayant refusé pour des motifs personnels de prendre la présidence du Conseil, le président de la République a offert la direction des affaires à M. Raymond Poincaré, de l'Académie française, sénateur de la Meuse. Douze heures après le ministère était constitué comme suit:

MM. R. Poincaré, sénateur, président; A. Briand, député, vice-président; Bourgeois, sénateur; Stegg, député; Millerand, député; Delcassé, député; Kloetz, député; Guist'hau, député; J. Dupuy, sénateur; Lebrun, député; F. David, député; Pams, sénateur.

Le nouveau cabinet compte 5 membres du précédent. Il se compose de huit députés et de quatre sénateurs. Onze des ministres ont déjà fait partie d'anciens cabinets. M. F. David est le seul débutant.

BREVES NOUVELLES

— Suisse —

Ensuite d'une congestion causée par le froid, un loueur de bateaux de Genthod (Genève) a le côté gauche du corps paralysé.

— En remplacement de M. Gobat, conseiller d'Etat, les radicaux jurassiens proposeront la candidature de M. Locher, préfet de Courtelary.

— Pour couvrir le déficit, le canton de Schaffhouse va élever à 1 3/4 % l'impôt sur les fortunes et à 1 1/4 % celui sur les revenus.

— Un incendie que l'on croit dû à la malveillance a détruit un établissement de menuiserie entre Lucerne et Kriens.

— A Saint-Brais (Jura-bernois), un boucher de 24 ans, nommé Jolidon, a été tué par la chute d'un sapin qu'il abattait.

— Etranger —

Près de Berlin, la glace s'est rompue sous le poids des patineurs. On suppose que quatre personnes sont restées sous l'eau.

— Dimanche dernier, une conférence présidée par Lord Rothschild a discuté la nomination du grand-rabbin de Londres.

— Près de Trenton (Etats-Unis) un automobile est tombé dans un canal. Une dame n'a pu être retirée de l'eau.

— A Chambéry (Savoie), un ferblantier réparait un toit glacé par le brouillard. Il glissa, tomba et se fractura le crâne et les deux poignets.

CANTON DE FRIBOURG

Nominations militaires. — Le Conseil fédéral a procédé à un certain nombre de licenciements, transferts et nominations d'officiers supérieurs. Nous en extrayons les renseignements suivants en ce qui concerne les officiers fribourgeois:

Le capitaine d'état-major Roger de Diesbach au grade de major; Le major du train Jean Guillet, à Bulle, au grade de lieutenant-colonel.

Le colonel Weissenbach, à Fribourg, au commandement de la 4me brigade d'infanterie;

Le lieutenant-colonel Marcel Vonderweid, au comm. du 39e régiment d'infanterie de landwehr;

Le major de cavalerie Roger de Diesbach, au comm. du détachement de guides 1.

Le nouveau directeur des finances. — M. Musy, directeur du Crédit Gruyérien, a définitivement accepté la charge de conseiller d'Etat. M. Musy a prêté le serment d'usage. Le nouveau directeur des finances s'est rendu ensuite dans les bureaux de son département, dont le personnel lui a

été présenté. M. Musy n'entrera toutefois en fonctions que dans quelque temps, un délai lui ayant été accordé par égard pour les intérêts de l'établissement financier dont il a la direction, nous dit la Liberté.

GRUYERE

Les assurances fédérales. — Le Comité du parti libéral-radical de la Gruyère vient de décider de recommander aux électeurs l'adoption de la loi fédérale sur les assurances en cas de maladie et d'accidents.

Sous les auspices du Cercle des Arts et Métiers, une conférence publique sera donnée sur ce sujet, à Bulle, le 28 janvier courant, par M. Lachenal, de Genève ancien président de la Confédération. Le local et l'heure seront indiqués ultérieurement.

Un côté du Code civil. — Il paraîtrait utile de rappeler au public que, en vertu des dispositions du Code civil suisse, les époux n'ont plus besoin d'autorisation des Justices de paix pour disposer des avoirs de la femme. Avec le seul consentement du mari, la femme peut placer ses capitaux comme elle l'entend et dans l'établissement qui lui convient. Ainsi prend fin le régime d'asservissement où la femme était placée jusqu'ici, car ses capitaux disponibles, quelle que soit la venue ou non, étaient placés d'office à la Banque de l'Etat.

Promotion. — Le Conseil fédéral a promu M. le major Guillet au grade de lieutenant-colonel. Nos vives félicitations. Cette distinction est d'autant plus flatteuse que M. Guillet est le seul colonel que nous ayons dans la Gruyère.

Séance de gymnastique. — On a refusé des places dimanche soir à la séance de gymnastique. Nous ne croyons pas qu'une soirée ait jamais attiré une aussi grande affluence de spectateurs.

Il faut dire que nos braves gyms ont réellement tenu tout ce qu'ils avaient promis et que le programme était des mieux conçus.

Tous les exercices ont été exécutés avec une souplesse, une adresse et une force qui prouvent combien la section a travaillé à leur préparation. Aussi, les applaudissements nourris qui ont salué chacun d'eux ont prouvé combien le public s'intéresse à la cause de la gymnastique qui fortifie le moral, autant si ce n'est plus que le corps.

N'eût été la crainte d'imposer un surcroît de fatigue aux gymnastes, il est certain que la plupart des exercices auraient été bissés.

Il serait injuste de donner une mention spéciale à tel ou tel des exercices, car tous ont captivé les spectateurs.

Une partie de la faveur du public est allée aux pupilles qui promettent de marcher sur les traces de leurs aînés et dont les pyramides, entre autres, leur ont attiré une véritable ovation.

Le Corps de Musique a prouvé son attachement à la société sœur, en se surpassant dans ses productions qui n'ont pas peu contribué à rehausser le charme de cette séance.

Espérons que la Section de gymnastique voudra bien faire trêve à son habitude et, pour donner satisfaction à ceux qui n'ont pas pu trouver place dimanche dernier, donner prochainement une seconde édition de cette séance.

Les Farces de la chambrée ont provoqué un universel et perpétuel éclat de rire. Nos félicitations aux acteurs.

Braves gyms, continuez ainsi, et vous remporterez des lauriers aux prochaines joutes fédérales.

A la montagne. — Pendant que nous nous morfondions dans le brouillard, les amis de la montagne se sont procurés, dimanche, une belle journée de plaisir et de bonne distraction sur les pentes ensoleillées de nos montagnes. Aux Alpettes, une vingtaine de skieurs et de logeurs ont prié leurs ébats sur une couche de neige de 60 centimètres.

La Section Moléson du Club alpin, arrivée à Bulle à neuf heures, s'est dirigée sur Albeuve et, par les gorges de Lévy, a fait l'ascension des pentes abruptes de Tzatzau, pour arriver en Trémétaz.

Ce sont là des plaisirs sains et fortifiants et l'on ne pourrait mieux désirer que de voir ces ascensions se généraliser.

Blanc contre noir. — Le lutteur nègre King Addullah lance un défi, avec un enjeu de 1000 fr., à tous les champions du monde, et spécialement au champion Eug. Valloton.

Le temps qu'il fait. — Brrr! qu'il fait froid! entend-on de toutes parts. Chacun se plaint de la température et, cependant, le thermomètre n'est guère descendu au dessous de zéro. Mais le brouillard est venu qui pénètre partout, s'infiltre dans nos bronches et nous donne une sensation de froid des plus désagréables et surtout des plus nuisibles.

Consolons-nous toutefois en songeant qu'ailleurs on n'est pas mieux partagé, à Londres, par exemple, où le brouillard est si intense que, bien souvent, en plein jour, malgré la lumière du gaz, la circulation est interrompue. Sans aller si loin, à Genève, l'autre jour, le brouillard était si épais qu'on ne voyait pas à cinq mètres, même sur les quais qui sont cependant magnifiquement éclairés. Les bateaux-mouches ont dû interrompre le service et les bateaux à vapeur sont arrivés avec une heure de retard. On a dû tirer des fusées pour leur indiquer l'entrée du port.

Toux, catarrhes.

Je me sers régulièrement des Pastilles Wybert, dites Gaba, de la Pharmacie d'Or, à Bâle, contre les enrhouements, la toux, les catarrhes, même dans les cas rebelles. Elles m'ont toujours soulagé.

N. N., étudiant en médecine, à Zurich.

En vente partout à 1 franc la boîte.

Demandez strictement les Pastilles Gaba.

Il est certain

que l'emplâtre Rocco, appliqué en cas de rhumatismes, lumbago, douleurs de tous genres dans les membres, vous délivrera le plus rapidement de tous ces maux. Veillez à l'authenticité de la marque Rocco.

Dans les pharmacies à fr. 1.25.

Demandez Weisflog



Apéritif, digestif inventé par le Dr WEISFLOG Bitter

On demande une fille sachant faire la cuisine et les travaux du ménage. S'adresser à J. Morand, au Tirage.

Beurre de table garanti pur, au centrifuge, à 1 fr. 00 la livre. J. DONDERI, Comestibles.

Le lait cher

est remplacé, sans aucun préjudice pour les veaux, par le



farine laiteuse concentrée idéale. Permet de doubler l'élevage. Exiger les sacs plombés, qui contiennent toutes les explications nécessaires.

Dépôt chez MM. Eichenberger, boul. Bulle; Barras, ag. agric., Bulle; Salin, boul. Sales; Olém. Boreard, Vaulruz; J. Sonney, Semsales; Seydoux Luc., Epagny; Ls. Joliet, Albeuve; Sudan, boul. Broc; Mme Louise Schouvey, Villarvolard; Alex. Tornare, Charmey; Luc. Perrottet, Gumefens; P. Gremaud, Echallens; Jambé, pharm., Châtel-St-Denis; G. Sottaz, Vuadens; J. Philipona, La Joux; J. Vial, Le Crêt; Scherly, boul., La Roche.

Mises de bois

Mercrèdi 24 janvier prochain, la commune de Maules exposera en vente, par voie de mises publiques, dans ses forêts, un certain nombre de numéros de bois tels que: billons, carrons, rondins et tas de néuds (chignons).

Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin devant la laiterie.

Maules, 14 janvier 1912. 137
Le Secrétariat communal.

Mise d'auberge.

La commune de Lesoc exposera en location, par voies de mises publiques qui auront lieu le 29 courant à 2 heures du jour, son auberge communale avec dépendances, pour le terme de 6 ans.

Chambre meublée

chauffable, est à louer dans la Grand'Rue. S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H73B. 135

Mises de bois.

Mardi 23 janvier, dans les forêts du Collège St-Michel, rière Sorens, vente publique de 380 billons sapin, 40 carrons, 50 stères sapin, 25 tas de branches et 25 tas d'éclaircies.

Rendez-vous des miseurs, à 10 heures, aux Petits Prarais.

L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondt.

Un ouvrier

charpentier-menuisier

capable de travailler seul, est demandé dans un atelier de Bulle. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Vacher

est demandé pour soigner 22 à 24 vaches à la frontière de l'Alsace la plus rapprochée. 70 francs par mois.

On demande pour la France, dans bonne place, ménage-vacher, 128 francs, logé, chauffé, jardin.

S'adr. Bureau de Placement Walther, Romont (Fribourg). 139

Chambre meublée

bien exposée au soleil, est à louer. Chauffage central, lumière électrique. S'adresser à Mme Vve Barbey, Villa Gex, Bulle. 61

Vente de bois

Le Conseil communal de Gumefens offre à vendre, par soumission cachetée, 1 lot de 67 m² de billons et 1 lot de 15 m² de carrons, situés dans la forêt du Gibloux. Les soumissions seront adressées avec entête « Soumission de bois » au Secrétariat communal, jusqu'au 24 janvier, à 6 heures du soir.

Pour voir les bois s'adresser à M. Fragnière, forestier chef, et pour les conditions au Secrétariat communal.

Gumefens, le 12 janvier 1912. 132
Le Secrétariat communal.

A vendre

une machine à coudre « Singer » avec pied. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 57 B.

Perdu

jendi, entre La Tour et Broc, une montre en argent de dame. La rapporter contre récompense à M^{me} Louise Genoud, rue du Moléson, Bulle.

En boîtes de 250 et 500 gr. dans toutes les bonnes épiceries

NOUILLES MÉNAGÈRES de Ste-Appoline excellentes pour régimes.

H. BUCHS

Fabrique de pâtes alimentaires
Ste-Appoline et Fribourg.

1498

GOUDRON BURNAND

Produit suisse, remède naturel extrait du meilleur pin de Norvège.
30 ANS DE SUCCÈS contre
CATARRHES, TOUX, BRONCHITES
1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies.

Boulangerie

Le soussigné informe le public qu'il a ouvert une boulangerie, rue de Gruyères, ancienne maison Fincks, et il espère, par de bonnes marchandises, gagner la confiance du public.

Se recommande.

Chs. GRIVET.

Auberge à vendre.

Pour cause d'âge, le soussigné vendra en mises publiques, l'Auberge des XIX Cantons, à La Trintre, Charmey, près Bulle.

Les immeubles comprennent auberge, grange, écurie, remise, bûcher, jeu de quilles, verger, jardin.

Téléphone, lumière électrique, moitié de droit d'eau à la fontaine. Immeubles en bon état.

Les mises auront lieu le 5 février, à 1 heure de l'après-midi, à l'auberge des XIX Cantons. Les conditions seront lues avant les mises.

100 Le propriétaire: Bengell Adolphe.

Oui Messieurs!

« Je recommanderai votre café », Sanin « partout où j'en aurai l'occasion, car, depuis que j'en bois, mon mal d'estomac a entièrement disparu » ; nous écrivons....

Mme P.

Matzendorf (Soleure), le 16 III. 1910.

Original à disposition!

Cet excellent produit se vend partout en paquets à 50 et 75 cent.



POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C^e, Lausanne.

Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.

Exiger sur chaque paquet la signature B. MAYOR.



Eug. SCHINDLER, serrurier

préviens son honorable clientèle qu'il a transféré son atelier dans l'immeuble de l'ancienne Tannerie, rue de Vevey, à Bulle.

Sa nouvelle installation lui permettra d'exécuter tous travaux de sa profession qui seront livrés soignés et promptement.

Spécialité: fourneaux, potagers, travaux de bâtiment. Se recommande: Eug. SCHINDLER. 138

A vendre

1. Bon petit hôtel, sur route très fréquentée, près d'une gare et à proximité d'un lac.
2. Bonne auberge, avec quelques poses de bonne terre.
3. Bonne auberge, la seule du village et d'une grande paroisse.
4. Bonne boulangerie, dans grand centre.

On demande à louer

1. Des auberges à la campagne.
2. Pour le 22 février 1912, domaine qui paierait de 15 à 30 poses à bon fermier. la moitié du fermage à l'avance.

A louer

1. Un bon café à Fribourg.
 2. Bonne boulangerie dans chef-lien de district.
- S'adresser à l'Agence Immobilière Fribourgeoise, Edouard Fischer, Fribourg.

Occasion.

Fusil à 3 coups à vendre. S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H74B. 136

A louer

atelier de marbrerie au centre de la ville de Fribourg.

Adresser les offres, sous H 267 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Cordonnier.

Le soussigné porte à la connaissance du public de la ville et de la campagne, qu'à partir de ce jour il a repris son état de cordonnier.

Par un travail prompt et soigné et un prix modéré il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Se recommande,

Casimir DUPONT, maison Léon Gremaud, rue de la Sionge.



Les bains de pieds quotidiens avec le Savon aux fleurs de foin de Grolich favorisent l'action de la peau et la circulation du sang et empêchent ainsi la transpiration et les froids de pieds. 101

A. FAVEZ, chir.-dentiste

Maison de la pharm. Cuony, Fribourg 874 F

Consult. 9-5 h.. Opérations sans douleurs.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages). Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., 567 Genève.

A vendre

dans la Haute-Gruyère un joli immeuble bien bâti, avec magasin et dépendances. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H33B. 84

Mises publiques.

On exposera en vente, en mises publiques, le lundi 22 courant, dès 10 heures du matin, à l'auberge de Gumefens, une maison neuve avec écurie et remise, cave et 66 perches de terre attenante.

L'exposante:

Mme Ernestine Sottas.

Voitures en tous genres pour voyages, promenades, etc., etc.

Camionnage et entreprise de transport, entrepôts, déménagements.

Commerce de houille, coke, anthracite, briquettes, charbon de bois.

Téléphone N° 26.

Joseph REMY voiturier, BULLE

Bâtiment des Postes et Télégraphes (2^e étage).

A louer

un local pour dépôt. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 52 B.

A louer

un logement S'adresser à Isidore Genilloud, Bulle.

AVIS

Les lavandières avisent l'honorable public qu'à partir du 1^{er} février 1912, le prix de la journée de travail sera fixé à 2 fr. 50.

Mises de bois.

Samedi 20 janvier, dans la forêt cantonale des Combes, vente en mises publiques de: 100 billons sapin, 100 billes hêtre, 4 moules sapin, 60 stères hêtre, 9 stères sapin et 5 tas de rondins, placés à prise de char ou de traineau.

Rendez-vous à 10 heures devant la ferme du Châlet.

L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondt. 59

SAVON Bor Milk

par Rumpf et Cie, le meilleur savon pour la toilette, d'une douceur incomparable, dissipe toutes les

Impuretés du teint.

Se vend à 75 cent. le morceau chez: P. Gavin, pharm.; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle; Pharm. Jambé; Brann, coiffeur, à Châtel-St-Denis.

Demandez un échantillon gratuit.



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, 10
» . . . 6 mois
Etranger . 1 an
» . . . 6 mois
payable d'avance

Prix du numéro: 0

On s'abonne dans
bureaux de pos

BULLE, le 1

La protection

Tous ceux qui

tection de la natu

joie l'attitude du

des Grisons: les

autonomes, la loi

la flore alpine dut

votation populaire

à une très grande

sion du peuple g

portance capitale

a été remarquée,

élogieux en font f

peuple des Griso

exemple en votan

tion de la flore;

avait le sentiment

tique des beautés

l'intuition éclairée

sents et futurs. T

nature lui rendro

connaissant.

Les ordonnanc

protection de la fi

de la faune qui en

formé une grande

en une « réserve

tant que « réserv

toire où est proté

de destruction.

Cependant, les

prises par les g

naux ne sauraient

nière absolue ni l

Suisse; seule, la c

res réservés», c'

domaines, dans

animaux jouiraie

berté et où l'hom

toute intervention

les garanties néc

que de grandes n

«réserves» si ren

vent nous servir

encouragent à te

notre pays.

La flore et la

Alpes devraient t

gible dans un di

choisi et bien lim

lopperaient suiva

les, s'adaptant a

raient dans le co

société de plantes

blable à celles q

que l'homme eût

pes. Cette œuvre,